



# **Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique**

## **Rapport du Secrétariat**

1. Dans sa résolution WHA60.1 sur l'éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique, l'Assemblée mondiale de la Santé priait le Directeur général de procéder en 2010 à un examen majeur des résultats des recherches entreprises et actuellement en cours et des plans et des besoins concernant la réalisation d'autres recherches essentielles aux fins de la santé publique mondiale, en tenant compte des recommandations du Comité consultatif OMS de la Recherche sur le Virus variolique, afin que la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé puisse parvenir à un consensus mondial sur la date de destruction des stocks de virus variolique existants. L'Assemblée de la Santé priait aussi notamment le Directeur général de veiller à la poursuite des travaux du Comité consultatif OMS de la Recherche sur le Virus variolique ; de maintenir des inspections biennales des deux conservatoires autorisés ; et de poursuivre l'élaboration du cadre opérationnel concernant la réserve OMS de vaccin antivariolique.

2. Le présent document rend compte des progrès enregistrés par rapport à ces demandes et résume les résultats de la douzième réunion du Comité consultatif OMS de la Recherche sur le Virus variolique (Genève, 17 et 18 novembre 2010).

## **MESURES PRISES PAR LE SECRÉTARIAT**

### **Examen majeur des résultats des recherches sur le virus variolique**

3. Suite à l'adoption de la résolution WHA60.1 en mai 2007, le Directeur général a chargé le Comité consultatif OMS de la Recherche sur le Virus variolique de superviser un examen majeur des résultats des recherches sur le virus variolique.

4. Lors de sa neuvième réunion en novembre 2007, le Comité consultatif avait proposé qu'un résumé des recherches effectuées sur et avec le virus variolique soit rédigé et soumis à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé pour examen.<sup>1</sup> Lors de la réunion suivante en novembre 2008, il a décidé que, lors de la préparation de l'examen majeur des recherches entreprises entre 1999 et 2010, la stratégie suivante soit adoptée : un groupe de scientifiques représentant tous les domaines

---

<sup>1</sup> Se reporter aux documents A61/6, A62/23 et A63/19 pour les rapports des neuvième, dixième et onzième réunions.

de la recherche et du développement relatifs aux orthopoxvirus, et approuvé par le Comité consultatif, se chargerait de l'examen complet de la littérature scientifique publiée et des données non publiées concernant la recherche sur le virus variolique vivant. Cet examen exhaustif sera à son tour passé en revue par un groupe d'experts indépendants extérieurs au domaine d'étude du virus variolique.

5. Suite à la dixième réunion du Comité consultatif et sous la supervision de ce dernier, un groupe de scientifiques approuvés par le Comité, spécialisés dans l'étude du virus variolique et des autres orthopoxvirus, a commencé à rédiger un examen scientifique de la recherche sur le virus variolique, 1999-2010. Les chapitres de ce document correspondent aux six volets suivants : vaccins antivarioliques, produits de diagnostic au laboratoire, génomiques du virus variolique, statut des deux conservatoires du virus variolique, modèles animaux et antiviraux. Lors de sa onzième réunion en novembre 2009, le Comité consultatif a examiné le contenu de ce document et en a débattu, et les travaux se sont poursuivis jusqu'en octobre 2010.

6. Un tableau d'experts indépendants extérieurs au domaine d'étude du virus variolique a ensuite examiné la version finalisée de l'examen scientifique.<sup>1</sup> En juillet 2010, le Directeur général a commencé à nommer les experts du groupe consultatif d'experts indépendants chargés de passer en revue le programme de lutte antivariolique. Entre septembre et novembre 2010, les membres de ce groupe consultatif se sont réunis afin de finaliser leur rapport intitulé « Groupe consultatif d'experts indépendants chargés d'examiner le programme de recherche sur la variole : observations relatives à l'examen scientifique des recherches sur le virus variolique, 1999-2010 ».

7. Lors de sa douzième réunion, en novembre 2010, le Comité consultatif s'est penché sur les six chapitres de l'examen scientifique et sur le rapport finalisé accompagné des observations du groupe consultatif d'experts indépendants.<sup>2</sup>

8. L'examen scientifique de base et le rapport du groupe consultatif d'experts indépendants ont été révisés à la lumière des observations faites par les membres du Comité consultatif lors de sa douzième réunion. Les deux examens et le rapport de la réunion du Comité consultatif ont été affichés sur le site Web de l'OMS en décembre 2010.<sup>3</sup>

## Archives

9. Lors de sa douzième réunion, le Comité consultatif a également évoqué l'accès aux archives OMS du programme d'éradication de la variole et la conservation de ces dernières. Les documents papier ont été conservés et les archives scannées ont été placées dans une base de données spéciale. Il est prévu de les mettre à disposition sur l'Internet.

## Réserve de vaccins antivarioliques

10. L'OMS détient en toute sécurité en Suisse un stock d'urgence de 32,6 millions de doses de vaccin antivariolique. Presque tout ce stock stratégique (92 %) est constitué d'un vaccin de deuxième génération. Les 8 % restants sont constitués d'un vaccin de première génération. En outre, par le biais d'un mécanisme virtuel de constitution d'un stock, cinq États Membres ont promis 31 millions de

---

<sup>1</sup> Document WHO/HSE/GAR/BDP/2010.3.

<sup>2</sup> Document WHO/HSE/GAR/BDP/2010.4.

<sup>3</sup> Document WHO/HSE/GAR/BDP/2010.5.

---

doses supplémentaires à l’OMS en cas de besoin : l’Allemagne, les États-Unis d’Amérique, la France, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord. L’OMS est en train de mettre au point un mode opératoire normalisé avec ces pays, ou en a déjà convenu.

### **Réseau de laboratoires**

11. Au nom du Directeur général, le Comité consultatif a créé un sous-comité dont la tâche consiste à réfléchir à la mise au point d’un réseau OMS de laboratoires de la variole, composé de laboratoires de diagnostic de haut niveau à travers le monde. Le but d’un tel réseau de laboratoires serait de dépister rapidement et de manière fiable l’émergence d’un quelconque virus variolique et il serait constitué de deux laboratoires de référence, situés l’un aux États-Unis d’Amérique et l’autre en Fédération de Russie, ainsi que de plusieurs laboratoires régionaux – un ou deux dans chacune des Régions de l’OMS.

### **Visites d’inspection de la sécurité biologique**

12. Les équipes OMS d’inspection de la sécurité biologique se sont rendues dans les deux conservatoires de virus variolique et ont inspecté les installations de confinement des États-Unis d’Amérique et de la Fédération de Russie en 2009. Un instrument normalisé d’inspection a été testé sur le terrain au cours de ces deux visites sous la forme d’une norme de gestion des risques biologiques au laboratoire. L’équipe OMS d’inspection s’est rendue aux Centers for Disease Control and Prevention (Atlanta, États-Unis d’Amérique) et au Centre national de Recherche en Virologie et en Biotechnologie (Koltsovo, Fédération de Russie) et a indiqué que ces deux sites pouvaient travailler sur le virus variolique vivant en toute sécurité. Les rapports sont disponibles sur le site Web de l’OMS.<sup>1</sup>

### **MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF**

13. Le Conseil est invité à prendre note du rapport.

= = =

---

<sup>1</sup> Respectivement, [http://www.who.int/csr/disease/smallpox/Report\\_2009\\_CDC\\_WHO\\_Inspection.pdf](http://www.who.int/csr/disease/smallpox/Report_2009_CDC_WHO_Inspection.pdf) et [http://www.who.int/csr/disease/smallpox/Report\\_2009\\_VECTOR\\_WHO\\_Inspection.pdf](http://www.who.int/csr/disease/smallpox/Report_2009_VECTOR_WHO_Inspection.pdf).